

Les garderies scolaires

Pour accueillir vos enfants avant ou après le temps scolaire et répondre aux besoins des familles, la Ville de Mâcon a mis en place un système de garderie.

Ainsi, 18 garderies scolaires accueillent les enfants de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les inscriptions peuvent se faire auprès du service ou auprès des directeurs ou directrices des écoles.

Les familles ont désormais la possibilité de régler leurs factures par carte bancaire au service de la Vie Scolaire et sur le [Portail famille](http://famille.macon.fr/macon/jsp/site/Portal.jsp?page=). (<http://famille.macon.fr/macon/jsp/site/Portal.jsp?page=>



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE